

## APPEL À CANDIDATURES – (AC)COMPAGNONS 2026-2027

Le Pavillon ADC a la grande joie de renouveler son programme d'accompagnement et de soutien à la relève chorégraphique : (ac)compagnons. Ce dispositif permet à trois artistes de bénéficier d'un accompagnement poussé de la part du Pavillon ADC. Organisé sur deux années, il vise tout autant à développer et affiner leur pratique artistique qu'à soutenir la structuration administrative de leur travail.

(Ac)compagnons est destiné à des artistes chorégraphes ayant réalisé entre 1 et 3 pièces en conditions professionnelles et résidant dans les cantons de Genève et de Vaud.

Le programme s'étendra sur deux années : 2026 et 2027.

La première année sera consacrée à la recherche en studio.

La deuxième année sera dédiée à la réalisation concrète d'un projet de création.

### Le programme :

#### Année 1 :

- apport financier pour la recherche et la structuration de la compagnie
- mise à disposition de studios pour des temps de recherche
- modules de professionnalisation avec des expert-es : production/administration, diffusion/identification des partenaires, communication
- journées de travail individuel avec les expert-es, en fonction des besoins (max. 4 par artiste)
- workshops avec des artistes invité-es par le Pavillon ADC
- rencontre et échanges avec des artistes de la saison

#### Année 2 :

- apport financier en coproduction pour la création
- mise à disposition de studios de répétitions
- workshops artistiques : inputs théoriques et dramaturgiques, échange entre pairs autour du travail artistique en cours
- création et représentations au Pavillon
- bilan collectif

#### Tout au long du processus :

- échanges réguliers avec l'équipe du Pavillon ADC, suivi administratif, artistique, dramaturgique et technique aux projets
- aide à la diffusion : invitations et mise en relation avec des partenaires potentiels
- accès à des espaces du Pavillon pour du travail administratif ou artistique à la table

## **Critères :**

L'appel à candidatures est ouvert aux artistes respectant les critères suivants :

- implantation territoriale (compagnie basée dans les cantons de Genève ou de Vaud)
- une à trois créations en conditions professionnelles déjà réalisées
- tous types de parcours, profils et styles de danses bienvenus
- candidatures individuelles ou collectives acceptées
- il n'est pas nécessaire d'avoir déjà un prochain projet de création clairement défini

## **Éléments de la candidature :**

- un document présentant votre démarche et votre parcours artistique jusqu'à aujourd'hui, avec possibilité d'y intégrer des liens de visionnage des pièces précédentes (3 pages maximum, format pdf)
- une lettre de motivation indiquant les raisons de votre volonté de participer au programme (2 pages maximum, format pdf)

Il est possible de formuler sa candidature sous format vidéo pour une présentation orale, en respectant les éléments demandés ci-dessus et pour une durée totale maximale de 10 minutes.

Les postulations seront étudiées par un comité constitué de membres de l'équipe de l'ADC, d'artistes et d'expert-es du champ chorégraphique.

## **Calendrier :**

- date limite de postulation le mardi 3 mars 2026 à minuit
- entretiens avec le comité de sélection pour les candidat-es présélectionné-es fin mars
- annonce des candidatures sélectionnées début avril

Les postulations sont à envoyer à l'adresse suivante : [candidature@adc-geneve.ch](mailto:candidature@adc-geneve.ch)

Toute postulation réceptionnée hors délai et formats demandés ne pourra être étudiée.

Le programme (ac)compagnons est développé par le Pavillon ADC avec le soutien de la Fondation Leenaards